

46. Commission des communautés européennes, Premier rapport sur les aide d'État dans la Communauté européenne (Bruxelles : 1989), et Second rapport sur les aides d'État dans le secteur des produit manufacturés et certains autre secteurs dans la Communauté européenne (Bruxelles : juillet 1990).
47. Voir le Second rapport sur les aides de l'État, p. 15.
48. Id., p. 10.
49. Cela s'est produit dans certains cas majeurs d'aide l'an dernier. Par exemple, voir "Brittan rebuffed over EC state aid," Financial Times, 26 juillet 1990, "France and EC agree to deal on Renault aid," Financial Times, 23 mai 1990, et "Commission requires Germany to accept state aids framework for motor industry," CMR 95,409.
50. Selon un observateur, les gouvernements ne mettent jamais un terme aux programmes, ils ne font que les empiler, et il en existe aujourd'hui qui ne correspondent plus aux réalités économiques. Voir 1992 Implications of a Single European Market: Part I Effects on Europe (Ottawa : Affaires extérieures Canada, 1989), p. 92.
51. Sir Leon Brittan (Vice président de la Commission des communautés européennes), A Bonfire of Subsidies? A review of state aids in the European Community, allocution prononcée au "1992 Update London Seminar on Competition Policy," 10 mars 1989.
52. Conformément à cette formule plus positive de traitement des aides, le Commissaire Brittan a également exprimé l'intention de créer une marche à suivre simplifiée concernant les petits plans d'aide de l'État qui ne sont pas susceptibles d'affecter considérablement le commerce à l'intérieur de la CE. Ces lignes directrices ont été publiées en décembre 1989.
53. Voir "EC urges four states to scrap industrial subsidies," Financial Times, 20 juillet 1990, p. 1.
54. Commission des communautés européennes, Dix-huitième Rapport sur la politique de concurrence (Luxembourg : Bureau des publications officielles des communautés européennes, 1989), p. 145.
55. Voir l'Encadrement communautaires des aides de l'État dans le secteur de l'automobile, JOCE No C 123, 18.5.1989. L'Encadrement communautaires des aides de l'État dans le secteur de l'automobile n'a pas soulevé l'approbation unanime des États membres. L'Espagne et l'Allemagne ont initialement refusé d'en respecter les exigences en matière de notification. L'Espagne a toutefois adhéré à la structure après l'établissement d'une procédure contre